

Le 30 novembre 1769 - Poivre à Crémont : appointements du personnel de Santé

Un document des Archives départementales de la Réunion. Série C. 1770.

Au Port Louis de l'Isle de France ce 30 novembre 1769

Le Sr Robilliard, chirurgien major de l'île de Bourbon m'a présenté, Monsieur, qu'il devait être logé comme l'est le chirurgien major de l'Isle de France auquel il est accordé un logement dans l'hôpital. Je pense que nous ne pouvons refuser au Sr Robilliard le logement qu'il demande et je vous prie de le lui accorder.

Si vous jugez que les appointements de dix-huit cents livres, sans les rations, ne suffisent pas au Sr Robilliard pour subsister, vous pouvez augmenter avec économie ses appointements. Ceux du chirurgien major de l'Isle de France sont portés à 2400 livres au lieu de 1800 livres dont jouissait ci-devant le Sr Dazyle [Dazille]. Les appointements de MM. les médecins sont portés à 4000L au lieu de 3000L qui leur étaient allouées précédemment. Vous pouvez vous régler sur cette augmentation proportionnelle pour dédommager MM. le médecin et le chirurgien major de l'hôpital de Bourbon de la suppression de leurs rations.

J'ai l'honneur d'être avec un vrai attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

* * *